

LOGICIEL ÉPICENTRE : DEMANDE DE PRET

la Société :

adresse postale :

:

:

téléphone :

fax :

e-mail :

représentée par :

agissant en qualité de :

demande à M. Michel HÉNIN de mettre à sa disposition un exemplaire du logiciel ÉPICENTRE à titre de prêt d'évaluation gratuit limité à une durée d'un mois.

La dite Société accepte explicitement l'ensemble des conditions de prêt détaillées ci-après.

Conditions du prêt d'évaluation

Ce prêt est un contrat entre la Société bénéficiant du prêt — appelée ci-après «l'emprunteur» — et Michel Hénin, auteur et détenteur du logiciel ÉPICENTRE — appelé ci-après «le détenteur».

Ce prêt a pour objet de permettre à l'emprunteur de tester la version actuelle du logiciel ÉPICENTRE et de vérifier si ce logiciel répond à ses besoins en matière de calculs sismiques.

Le détenteur est libre de refuser de donner une suite favorable à une demande de prêt.

Si la demande de prêt est acceptée, le détenteur adresse à l'emprunteur, par téléchargement ftp, un exemplaire complet du logiciel ÉPICENTRE comprenant les fichiers exécutables de la dernière mise à jour diffusée et une notice d'utilisation.

La version d'ÉPICENTRE ainsi mise à disposition est protégée par un système de codes d'accès propres à chaque ordinateur utilisé et demandés après chaque installation du logiciel : le détenteur fournira à l'emprunteur les codes permettant d'utiliser le logiciel ÉPICENTRE sans limitations techniques sur un ou plusieurs de ses ordinateurs pendant une durée d'un mois comptée à partir de la date de la première demande de codes.

Pendant la durée du prêt, l'emprunteur pourra utiliser le logiciel ÉPICENTRE à des fins d'évaluation. Il pourra en particulier utiliser le logiciel pour calculer des projets réels, s'il le désire.

Pendant la durée du prêt, le détenteur répondra avec diligence à toute demande d'assistance ou d'information complémentaire faite par l'emprunteur.

A l'issue de la période de prêt, l'emprunteur indiquera au détenteur sa décision d'acquiescer ou non le logiciel ÉPICENTRE.

En cas de décision négative, il pourra conserver à titre de documentation interne les éléments qui lui auront été adressés dans le cadre du prêt.

Fait à, le ... / ... / ...

signature du demandeur et cachet de la Société

La présente demande de prêt est à envoyer au détenteur en un exemplaire, avec votre signature et le cachet de votre société (envoi postal ou envoi par mail du document scanné : voir en bas de page les adresses d'envoi).